

Département de la Seine Maritime

VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2023-07-05-12

L'an deux mille vingt-trois, le cinq juillet, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Étaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEUCAMP L., Mme CARON A., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoint, M. BREARD D., Mme MOA K., Mme POIS M.B., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme WILK I., M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIEHUE-BUQUET A., M. PETIT M., M. COUILLET T., M. SERAFFIN JC., M. BARUT H.

Étaient absents excusés : M. BENET M. (pouvoir à M. SORIN P), M. LEROY E. (pouvoir à M. BEUCAMP L.), Mme POIS L. (pouvoir à Mme POIS BL), Mme BOUCLON S. (pouvoir à M. PETIT M.)

Étaient absents : M. AVRIL V., M. WINTER G., Mme BREARD A.,

Date de convocation : 23/06/2023

Date d'affichage : 23/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20

Votants : 24

M. Loïc BEUCAMP a été désigné secrétaire de séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE CHANTIER JEUNES BENEVOLES 2023

Dans le cadre du dispositif « Chantier de Jeunes Bénévoles en Normandie » porté par la DRAJES, la DRAC, la DREAL, la Fondation du Patrimoine, les CAF de Seine-Maritime et de l'Eure, le centre social « La Parenthèse » va proposer un projet de construction d'un four à pain au sein de l'éco - lieu « Les Amandiers » situé à Saint Crespin.

Ce projet s'ouvre à un groupe de 7 à 11 jeunes âgés de 12 à 18 ans de la commune de Saint Nicolas d'Aliermont ou du territoire Falaises du Talou. Il permet aux jeunes bénévoles de s'investir, d'être acteurs du projet et de s'inscrire dans une démarche citoyenne, locale et écologique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le projet de chantier Jeunes Bénévoles 2023 qui sera mis en œuvre par le Centre social « La Parenthèse »,
- Autorise le centre social « La Parenthèse », sous l'autorité de madame le maire, à répondre à l'appel à projet « Chantiers de jeunes bénévoles » pour l'année 2023,
- Autorise madame le maire ainsi que tout adjoint pris dans l'ordre du tableau à prendre et signer tout acte et décision qui seraient la conséquence de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 5 juillet 2023

Le Maire, Blandine LEFEBVRE

Le secrétaire de séance, Loïc BEUCAMP

